

# FLAMME DE LA MÉMOIRE

Du 04 au 13 octobre 2021

## DOSSIER DE PRÉSENTATION ET DE SÉCURITÉ

---

PRÉFECTURES ET MUNICIPALITÉS



127<sup>e</sup> CONGRÈS  
**MARSEILLE**  
2021  
POMPIERS DE FRANCE

#PlusSansMotPompier127

REJOIGNEZ-NOUS



LA MÉMOIRE  
DE NOS FRÈRES  
D'ARMES

En courant et à vélo,  
participez au

**DÉFI**  
FLAMME  
**DE LA MÉMOIRE**  
DE PARIS À MARSEILLE

Équipe de 4 Pompiers (SPV, SPP ou AATS)

Dossier d'inscription et renseignements :  
[congres2021.pompiers.fr](http://congres2021.pompiers.fr) | [odp.flammedelamemoire@gmail.com](mailto:odp.flammedelamemoire@gmail.com)

**DU 4 AU 13**  
**OCTOBRE 2021**  
**RUN & BIKE**

Marraine, Marie-Amélie Le Fur



Crédit photo Agence France Presse

## **SOMMAIRE**

1. La présentation du défi
2. Le déroulement
3. Les mesures de sécurité collective
4. Les mesures de sécurité individuelle
5. Les responsables de l'organisation et de la sécurité
6. Les signaleurs
7. Le programme journalier type
8. Le parcours global de l'événement

## **ANNEXE**

- A. Extrait du règlement de l'évènement (joint au dossier d'inscription)
- B. L'itinéraire détaillé par étape journalière

## **1. La présentation du défi :**

Cet événement, soutenu par la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France mais aussi par notre marraine Marie-Amélie LE FUR, permet avant tout d'honorer la mémoire de nos camarades disparus, ayant laissé la vie en accomplissant leurs missions.

Cette épreuve sportive n'a rien de semblable à une compétition traditionnelle. Elle représente la solidarité, la cohésion mais aussi le devoir de mémoire pour ne jamais oublier nos collègues décédés ainsi que leurs familles vivant dans la douleur de leur disparition. Ce défi commun a pour but de transmettre, d'unir et de réaliser collectivement une épreuve sportive hors norme appelée "FLAMME DE LA MÉMOIRE".

Le défi reliera en 9 jours, des centres d'incendies et de secours dans les 13 départements parcourus. Il s'effectuera à vélo et en course à pied en s'inspirant du "run and bike" mais sans aucun esprit de compétition ni de chronométrage. Cette épreuve est aussi le fil rouge du 127<sup>ème</sup> congrès national des sapeurs-pompiers de France qui se déroulera à Marseille du 13 au 16 octobre 2021, renforçant ce devoir de mémoire.

Cette flamme sera allumée de Paris - Arc de Triomphe, le lundi 04 octobre 2021 pour arriver le mercredi 13 octobre 2021 à Marseille en traversant 13 départements pour venir enflammer une stèle comportant les noms et prénoms de nos camarades qui nous ont quittés.

Cet événement est l'occasion d'effectuer des étapes au sein des centres d'incendie et de secours, préalablement établis, de chaque département traversé. Cette mobilisation collective de chaque territoire permet d'obtenir des dons au profit des orphelins des sapeurs-pompiers de France.

## **2. Le déroulement :**

Au départ de Melun le 05 octobre 2021 et une arrivée le 13 octobre 2021 à Marseille afin d'inaugurer, sur le site du parc Chanot, le 127<sup>ème</sup> congrès national des sapeurs-pompiers de France.

Le parcours représente une distance de 750 kilomètres environ.

Pour rejoindre Marseille, les participants traversent 13 départements en 9 jours et font étape dans 20 centres d'incendies et de secours en course à pied et en vélo, sur des tronçons déterminés par l'organisation.

### **3. Les mesures de sécurité collective :**

Cet événement respecte les principes de sécurité collective suivants :

- L'engagement des équipes vaut acceptation du règlement (Cf. : règlement en annexe).
- L'organisation est couverte par une police assurance pour le défi.
- L'épreuve est non chronométrée et ne tient pas lieu d'une compétition.
- L'ensemble du cortège est indissociable.
- Les étapes se font uniquement en journée et peuvent être modifiées ou annulées pour des raisons de sécurité.
- Le cortège regroupe une moyenne de 50 coureurs par étape, alternant vélo et course à pied.
- Les créneaux de course à pied et de vélo sont établis préalablement, les changements se font sur des zones sécurisées.
- La vitesse moyenne imposée pour les tronçons de course à pied est fixée à 9 km/h.
- La vitesse moyenne imposée pour les tronçons de vélo est fixée à 20 km/h.
- Les itinéraires empruntés se déroulent sur des routes nationales, départementales et communales.
- Le parcours et les coureurs respectent le code de la route, se déroulant dans le sens de la circulation sans empiéter sur la seconde voie.
- Le peloton est encadré par du personnel et des véhicules signaleurs clairement identifiés pour les autres usagers.
- Un véhicule ouvreur de type véhicule léger à l'avant du cortège est équipé des dispositifs lumineux et tournants.
- Un véhicule de fin de course de type véhicule trafic, ferme le cortège, est équipé des dispositifs lumineux et tournants.
- Un véhicule de transport de personnel assure la prise en charge des personnes fatiguées.
- Un Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) est intégré dans le dispositif, armé par des titulaires du certificat de compétence de l'unité d'enseignement du premiers secours en équipe de niveau 2 et à jour de la formation continue. Le VSAV est équipé réglementairement avec du matériel de premiers secours.
- Chaque engin est joignable entre eux par des moyens radios de type Mobile émetteur-récepteur ANTARES ainsi que par le biais de téléphones portables. La fréquence tactique et les numéros de téléphone sont clairement identifiés.
- L'ensemble du personnel de l'organisation est formé à minima de l'unité d'enseignement de premiers secours en équipe de niveau 2 et à jour de la formation continue.

- Une assistance médicale, composée de 2 infirmiers diplômés d'Etat, est intégrée à l'organisation équipée du matériel nécessaire pour réaliser la prise en charge préhospitalière. Ils sont titulaires de l'AFGSU de niveau 1, et répondent à la possibilité de la mise en œuvre du Protocole Infirmier en Soins d'Urgence (PISU) sous contrôle du médecin du SAMU du département traversé.
- Un dossier préparatoire est constitué pour chaque Centre Opérationnel Départemental des Services d'Incendie et de Secours "CODIS" des départements traversés.
- Chaque CODIS est informé téléphoniquement de l'entrée et de la sortie du peloton de leur département.
- En cas d'incident ou d'accident, l'organisation fait appel au secours d'urgence en joignant le 112.
- Le véhicule de coordination de l'événement, veille le canal 218 "Accueil" sur un émetteur récepteur "Antarès".
- Chaque veille au soir, un briefing est effectué entre l'organisation et les CODIS des départements traversés afin d'être informés des conditions météo et autres perturbations extérieures.
- Chaque soir précédant l'étape, un briefing sécurité est effectué entre l'organisation et les responsables de chaque équipe.
- Chaque étape se fait au sein des locaux des Centres d'Incendie et de Secours des communes mentionnées.

#### **4. Les mesures de sécurité individuelle :**

- L'engagement du participant vaut acceptation du règlement.
- 1 certificat médical de non contre-indication à la course à pied et à la pratique du vélo hors compétition.
- 1 lampe frontale.
- 1 dispositif réfléchissant sur la partie du tronc du coureur.
- 1 dispositif lumineux à l'avant et à l'arrière de chaque vélo.
- 1 casque de protection homologué lors de la pratique du vélo et sa jugulaire attachée.
- Des vêtements pour lutter contre les intempéries et le froid.
- Nécessaire d'alimentation et de réhydratation sommaire.
- Minimum 1 kit de réparation pour le vélo.
- 1 trousse de 1<sup>er</sup> secours par équipe.

## **5. Les responsables de l'organisation et contact :**

Prénom / Nom	Fonction	N° de téléphone
Bernard SCHIFANO	Président Union Pompier 13 - Coordinateur 127 <sup>ème</sup> Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France	04 88 57 11 09
William CHAMOULAUD	Coordonnateur sécurité	06 63 12 42 90

## **6. Les signaleurs et membres de l'organisation :**

Prénom - Nom	Prénom - Nom	Prénom - Nom
William CHAMOULAUD	Jérôme LARUELLE	Régis SERRA
Olivier LIMBARDET	Lionel BELLANDE	Gilles AGOPIAN
David OUDARD	Cédric SABATINO	Gaëtan TEPPAZ
Romain JACOB	Rémi TORREANO	Olympe VERNET
Alexandre GUEIRARD	David OUDARD	Iliona SAVORNIN

## 7. Programme journalier type :

<b>JOURNÉE TYPE</b> (Certaines modifications peuvent être apportée par l'organisation)	
<b>06h00</b>	<b>Petit-déjeuner</b>
<b>07h30 – 12h00</b>	<p style="text-align: center;">Départ des équipes flamme de la mémoire pour rejoindre le CIS ETAPE Vélo (moyenne 20 km/h) + Course à pied (moyenne de 9km/h)*</p> <p>*Les portions de course à pieds ne seront pas systématique (fonction du temps et du parcours)</p>
<b>11h30 - 13h15</b>	<b>Collation CIS intermédiaire</b> (réparation, permutation avec le remplaçant de chaque équipe)
<b>13h30 – 17h30</b>	<p style="text-align: center;">Départ des équipes flamme de la mémoire pour rejoindre le CIS ETAPE Vélo (moyenne 20 km/h) + Course à pied (moyenne de 9km/h)*</p> <p>*Les portions de course à pieds ne seront pas systématique (fonction du temps et du parcours)</p>
<b>18h00</b>	<b>Cérémonie d'accueil au CIS Étape</b>
<b>19h30</b>	<b>Site d'hébergement - Mise en condition des équipes (restauration - douches) - Briefing</b>



## 8. Le parcours global de l'événement :

DATE	N° ETAPE	N° DPT	VILLE ETAPE	DISTANCE	LIEU D'ACCUEIL	OBSERVATIONS
Lundi 04 Octobre 2021	ACCUEIL EQUIPE 11h30 + BUFFET	77	MELUN	Sans Objet	Centre d'incendie et de secours de Melun Avenue de Corbeil – 77000 Melun	
		77	MELUN		Centre d'incendie et de secours de Melun Avenue de Corbeil – 77000 Melun	Réception des équipes - BRUNCH pour 11h30 à Melun
	17h00 mise en place	75	PARIS – ARC DE TRIOMPHE	64 km En véhicule	Arc De Triomphe Place Charles De Gaulle 75008 Paris	Déplacement en bus par si possible Allumage de la flamme de la mémoire sous l' Arc De Triomphe 17h00 = mise en place
				64 km En véhicule		
	77	MELUN		Centre d'incendie et de secours de Melun Avenue de Corbeil – 77000 Melun	<b>Diner + Hébergement</b>	
Mardi 05 Octobre 2021  (114 km)	1	77	MELUN	62 km	Centre d'incendie et de secours de Melun Avenue de Corbeil – 77000 Melun	<b>CIS de départ du matin</b>
		45	PITHIVIERS		Centre d'incendie et de secours de Pithiviers Rue Jean Monnet – 45300 Pithiviers	<b>CIS d'accueil du midi</b>
		45	ORLEANS SUD	48 km	Centre d'incendie et de secours Orléans Sud Rue du Languedoc – 45100 Orléans La Source	<b>CIS d'accueil du soir</b>
Mercredi 06 Octobre 2021  (105 km)	2	45	ORLEANS SUD	60 km	Centre d'incendie et de secours Orléans Sud Rue du Languedoc – 45100 Orléans La Source	<b>CIS de départ du matin</b>
		41	SALBRIS		Centre d'incendie et de secours de Salbris Rue des Cousseaux – 41300 Salbris	<b>CIS d'accueil du midi</b>
		18	BOURGES - DANJON	55 km	Centre d'incendie et de secours de Bourges Danjon Rue Louis Mallet – 18000 Bourges	<b>CIS d'accueil du soir</b>

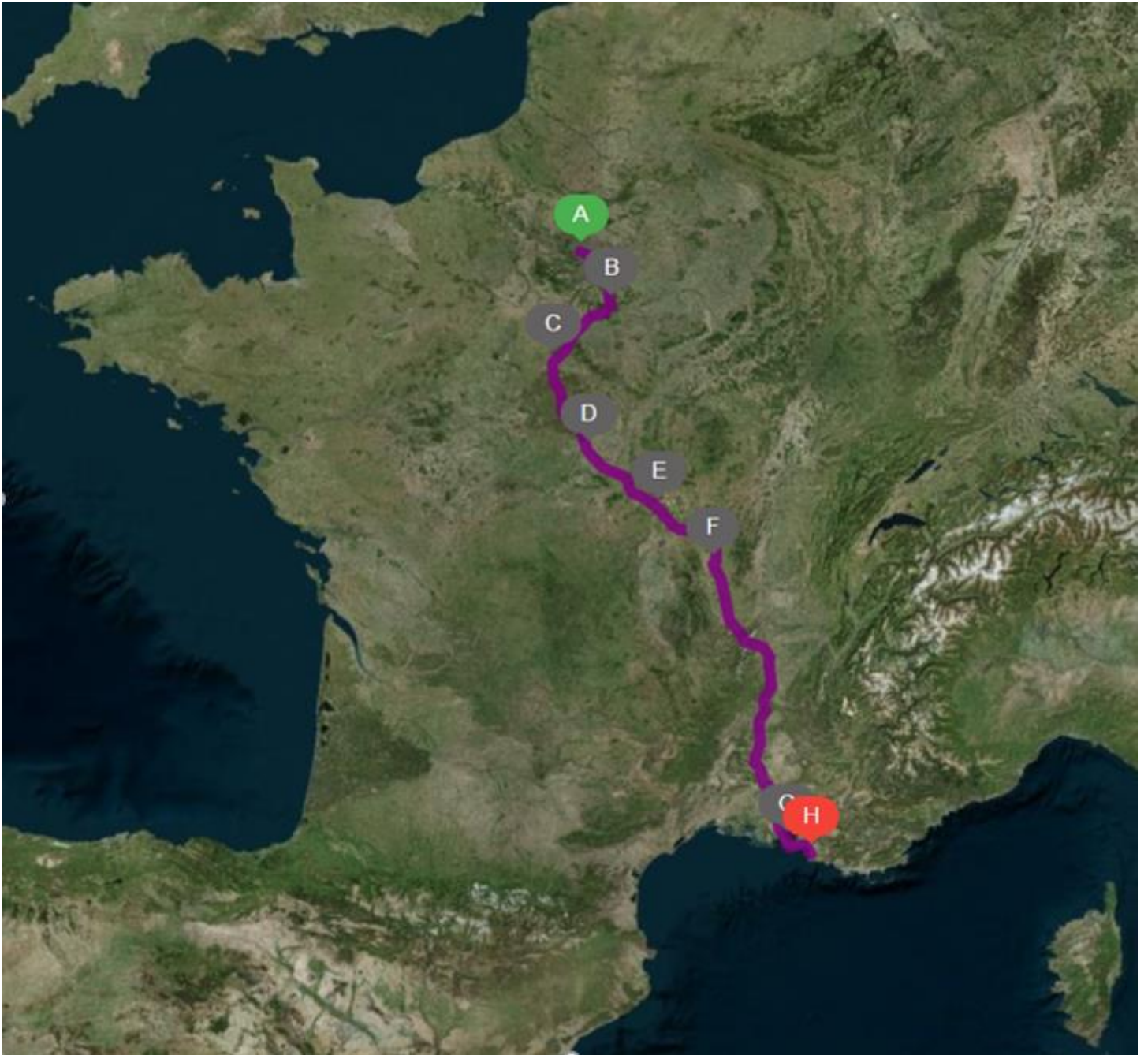
DATE	N° ETAPE	N° DPT	VILLE ETAPE	DISTANCE	LIEU D'ACCUEIL	OBSERVATIONS
<b>Jeudi</b> <b>07 Octobre</b> <b>2021</b>  <b>(108 km)</b>	<b>3</b>	18	<b>BOURGES - DANJON</b>	61 km	Centre d'incendie et de secours de Bourges Danjon Rue Louis Mallet – 18000 Bourges	<b>CIS de départ du matin</b>
		18	<b>SANCOINS</b>	51 km	Centre de formation départemental Avenue Louis et Auguste Masse – 18600 Sancoins	<b>CIS d'accueil du midi</b>
		03	<b>MOULINS</b>		DDSiS 03 Rue de L'Arsenal – 03400 Yzeure	<b>CIS d'accueil du soir</b>
<b>Vendredi</b> <b>08 Octobre</b> <b>2021</b>  <b>(115 km)</b>	<b>4</b>	03	<b>MOULINS</b>	66 km	Palais des sports de Moulins Rue Félix Mathé - 03000 Moulins	<b>CIS de départ du matin</b>
		71	<b>DIGOIN</b>	55 km	Centre d'incendie et de secours de Digoin 3, Rue Hector Berlioz – 71160 Digoin	<b>CIS d'accueil du midi</b>
		42	<b>ROANNE</b>		Centre d'incendie et de secours de Roanne Place Thiodet – 42300 Roanne	<b>CIS d'accueil du soir</b>
<b>Samedi</b> <b>09 Octobre</b> <b>2021</b>  <b>(77 km)</b>	<b>5</b>	42	<b>ROANNE</b>	77 km	Centre d'incendie et de secours de Roanne Place Thiodet – 42300 Roanne	<b>CIS de départ du matin</b>
		69	<b>QUINCIEUX</b>	130 km En véhicule (via A7)	Centre d'incendie et de secours de Quincieux Rue de Verdun – 69170 Tarare	<b>CIS d'accueil du midi</b>
		26	<b>VALENCE</b>		Centre d'incendie et de secours de Valence Rue de Chantecouriol – 26000 Valence	<b>CIS d'accueil du soir</b> Déplacement en véhicule de Quincieux à Valence

DATE	N° ETAPE	N° DPT	VILLE ETAPE	DISTANCE	LIEU D'ACCUEIL	OBSERVATIONS
<b>Dimanche 10 Octobre 2021</b>  <b>(86 km)</b>	<b>6</b>	26	VALENCE	32 km	Centre d'incendie et de secours de Valence Rue de Chantecouriol – 26000 Valence	<b>CIS de départ du matin</b>
		26	LORIOLE SUR DROME		Mémorial des Pompiers de Loriol Sur Drôme	<b>Site étape</b>
		26	LORIOLE SUR DROME	2,6 km	Centre d'incendie et de secours de Loriol-Sur-Drôme Rue des Moulins – 26270 Loriol-Sur-Drôme	<b>CIS d'accueil du midi</b>
		84	BOLLENE	60 km	Centre d'incendie et de secours de Bollène 1043, Avenue Salvador Allende 84500 Bollène	<b>CIS d'accueil du soir</b>
<b>Lundi 11 octobre 2021</b>  <b>(112 km)</b>	<b>7</b>	84	BOLLENE	56 km	Centre d'incendie et de secours de Bollène 1043, Avenue Salvador Allende 84500 Bollène	<b>CIS de départ du matin</b>
		84	L'ISLE – SUR – LA – SORGUE		Centre d'incendie et de secours de Bollène Avenue Aristide Briand 84800 Isle Sur La Sorgue	<b>CIS d'accueil du midi</b>
		13	ISTRES	53 km	Centre d'incendie et de secours de Istres Allée Johannis Gros – 13800 Istres	<b>CIS d'accueil du soir</b>

DATE	N° ETAPE	N° DPT	VILLE ETAPE	DISTANCE	LIEU D'ACCUEIL	OBSERVATIONS
Mardi 12 octobre 2021 (68 km)	8.1	13	ISTRES	14 km	Gymnase Le Podium Chemin de capeau – 13800 Istres	<b>CIS de départ du matin</b>
		13	MARTIGUES		Centre d'incendie et de secours de Martigues Avenue Julien Olive – 13500 Martigues	<b>CIS étape</b>
	8.2	13	LES PENNES MIRABEAU	30 km	Chemin de Rebuty 13170 Les Pennes Mirabeau (Massif de la Nerthe - D30)	<b>CIS étape</b>
					13	MARIGNANE
	8.3	13	VELAUX	17 km	Centre de formation départemental La bastide neuve – 13880 Velaux	<b>CIS d'accueil du soir</b>
					13	VELAUX
Mercredi 13 octobre 2021 (41 km)	9.1	13	GARDANNE	En véhicule	Centre d'incendie et de secours de Gardanne Quartier Fontvenelle – 13120 Gardanne	<b>CIS étape</b>
		13	MARSEILLE – MUCEM - VILLAGE NAUTIQUE		26 km	7, Promenade Robert Laffont 13002 Marseille
	9.2	13	MARSEILLE – PARC CHANOT	15 km	Parc Chanot 13008 Marseille	<b>Site accueil du midi</b>
					13	MARSEILLE – PARC CHANOT

**CIS** \* = Centre d'Incendie et des Secours

**CFD** \*\* = Centre de Formation Départemental



*Vue satellite du parcours intégral de l'événement*